

## VOUS SOUHAITEZ NOUS REJOINDRE ?

Retourner le bulletin d'adhésion par courrier ou contactez-nous les lundis et mercredis.

**Tél. : 05 56 86 96 05**

<http://www.clubentreprisesartiques.com>

## NOUS CONTACTER

**PERMANENCE** : ANNE CUEFF

**lundi et mercredi**  
De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

**Maison Eco Citoyenne**

**10 Avenue Desclaux  
33370 Artigues près Bordeaux**

• **Par Téléphone** au **05 56 86 96 05**

• **Par courrier**

**Siège Social :**  
Club des Entreprises d'Artigues  
Maison de la Promotion Sociale  
24 Avenue de Virecourt  
33370 Artigues-près-Bordeaux

• **Par courriel**

[clubentreprisesartiques@gmail.com](mailto:clubentreprisesartiques@gmail.com)

• **Site internet**

<http://www.clubentreprisesartiques.com>



**Réseau**

**Échanges**

**Contacts**

**Convivialité**

**Tél. : 05 56 86 96 05**

<http://www.clubentreprisesartiques.com>



## QUI SOMMES NOUS ?

Le Club des Entreprises créé en 1999, regroupe des Dirigeants d'Artigues-près-Bordeaux et de communes voisines désireux de partager leurs expériences acquises et de s'entraider. Le Club est géré par des membres élus par leurs pairs qui se réunissent mensuellement en réunion de travail en présence d'autres membres bénévoles qui désirent participer aux commissions de leurs choix.

**Réseau, Contacts, Échanges, Convivialité** sont les maîtres mots des adhérents. Le Club des Entreprises rassemble les Chefs d'Entreprises de tous secteurs d'activité.

Privilégier les échanges commerciaux, instaurer une véritable communication de groupe à travers des rencontres régulières, être à l'écoute de toutes leurs préoccupations telle est la volonté de l'Association.

Pour ce faire, il est organisé tout au long de l'année au rythme de deux à trois fois par mois des rencontres telles que :

- **Déjeuner** le 1er lundi de chaque mois durant lequel les nouveaux adhérents se présentent suivi d'un point sur l'actualité et tous les deux mois avec le Club des Entreprises d'Artigues-près-Bordeaux.
- **Déjeuner en commun avec le Club d'Entreprises des 2 Rives (CE2R)** tous les deux mois.
- **Soirées et petits déjeuners thématiques**, ateliers, conférences, soirées débat, **visites d'entreprises**,

**rencontres d'affaires,**  
 ◇ **Réunion d'informations Economique Sociale et Fiscale**  
 ◇ **Rencontres conviviales** pour favoriser les échanges, nouer des liens amicaux  
 ◇ **Manifestations au niveau de l'Inter-Clubs d'Entreprises de la Rive droite et de l'Interclubs33 permettant d'élargir le réseau.**  
 ◇ **En 2012 : mise en place d'un Plan Déplacements Inter Entreprises sur la commune d'Artigues : 6600 habitants - 736 hectares - 4 zones d'activités enclavées dans des zones d'habitations - Plus de 380 entreprises - Près de 4000 emplois. Estimation : 200 000 visiteurs jour. avec le soutien de la Mairie d'Artigues, de la CUB et de l'ADEME.**

### Certaines de nos actions

Conférence « **Du Développement Durable à la Responsabilité Sociétale des Entreprises** » en partenariat avec la Mairie d'Artigues-près-Bordeaux, BEM, la CUB et le Conseil Général  
**Présentation du Barreau et du Tribunal de Commerce de Bordeaux**

- **La lettre d'information «La Vie du Club »**

adressée mensuellement aux adhérents et réseaux partenaires. Elle permet de relayer les informations internes et locales. Ce journal est aussi un moyen de communiquer sur votre Entreprise.

- **Annuaire papier (4ème Edition en 2012)**

- **Annuaire numérique** des adhérents par secteurs d'activités sur le site Internet

<http://www.clubentreprisesartigues.com>

## BULLETIN D'ADHÉSION

ENTREPRISE :

Activité :

Nom et prénom du dirigeant :

Nom et prénom du Contact :

Adresse :

Code Postal :  
 Ville :

N° Tél. Fixe :

N° Fax :

N° Tél portable :

N° Fax :

E-mail :

Adresse du site Internet :

Nombre de salariés :

◇ Entreprise de moins de 10 salariés: 120,00 €

◇ Entreprise de plus de 10 salariés : 180,00 €

◇ Entreprise de plus de 50 salariés

Et Organisme national : 250,00 €

◇ *Jeune Entreprise de - d'un an 50% du montant de la cotisation*

Adhésion comprenant votre référencement dans l'annuaire papier et numérique sur le site Internet

<http://www.clubentreprisesartigues.com>

*Règlement par chèque à l'ordre du Club des Entreprises d'Artigues ou par virement.*